



# 3 Handicap Pétersen

Tournoi ouvert à tous les licenciés en règle avec la FFBSQ.

Samedi 24 juin 2023

Dimanche 25 juin 2023

**Article 1.** Tournoi ouvert aux 18 premières triplètes inscrites. Les joueuses et joueurs devront être en règle avec la FFBSQ. Compétition homologuée. Le handicap sera basé sur 70 % la différence avec 220, arrondi à l'entier inférieur.

**Article 2.** Chaque équipe jouera 17 matchs en formule Petersen, la bonification sera de 90 quilles par match gagné et de 45 quilles en cas d'égalité. Le classement sera fait à l'issue des 17 matchs. En cas d'égalité au classement final, l'avantage ira à l'équipe ayant le meilleur total scratch.

**Article 3.** En cas de retardataire dans une équipe, le handicap pour la ligne en question sera calculé uniquement sur les joueurs effectuant la ligne entière, le retardataire jouera scratch sur cette ligne.

**Article 4.** Les droits d'engagement sont fixés à 300 € par équipe (100 € par personne). Les inscriptions devront être accompagnées des chèques d'engagement, libellés à l'ordre du SB Chambéry, et devront parvenir au club 15 jours avant le début de la compétition pour valider l'inscription. Les chèques seront encaissés à la fin de la compétition.

**Article 5.** Interdiction de fumer et de consommer des boissons alcoolisées durant la compétition.

**Article 6.** Port du maillot du club obligatoire. Les règlements fédéraux seront en vigueur pendant toute la durée de la compétition.

**Article 7.** L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve à la date limite d'inscription, et se charge de prévenir les équipes engagées.

**Article 8.** Tous cas non prévus au présent règlement seront tranchés par l'arbitre ou à défaut par le responsable de la compétition.

## **Article 9. Horaires**

Samedi	8h30	5 matchs
	Reconditionnement	
Samedi	13 heures 30	3 matchs
	Reconditionnement	
Dimanche	8h30	5 matchs
	Reconditionnement	
Dimanche	13 heures 30	4 matchs

Dimanche 16 h30 remise des prix et pot de l'amitié.

**Article 10 : Indemnités**

1ere triplete :	450 €
2ème triplete :	390 €
3ème triplete :	330 €

4ème triplete :	270 €
5ème triplete :	210 €
6ème triplete :	150 €

**Bilan financier**

<b>Recettes</b>		<b>Dépenses</b>	
Engagement 300 € X 18	5 400,00 €	<b>Indemnités</b>	1 800,00 €
Sponsor Club	26,00 €	Frais de parties 918 X 3,40 €	3 121,20 €
		Frais arbitrage	90,00 €
		Inscription + Homologation	164,80 €
		Frais organisation	250,00 €
Total	<b>5 426,00 €</b>	Total	<b>5 426,00 €</b>

**Article 11:** Les inscriptions sont à adresser à: **Patrick EVRAT**  
45 chemin du chon 38490 GRANIEU  
Tel: 06 78 83 79 10  
**mail: [evrat,patrick@gmail.com](mailto:evrat,patrick@gmail.com)**